



COMITE SYNDICAL (CA)

DELIBERATION N°14-04

L'an deux mille quatorze,
Le 13 février, à Châlons en Champagne (Marnes)

Date de convocation	15 janvier 2014
Nombre de délégués :	
+ Titulaires	38 titulaires
+ Suppléants	38 suppléants
+ Présents	21
+ vote par procuration	0

Étaient présents :

M. Jean-Paul BACHY
M. Daniel BEGUIN
M. François BUSSIÈRE
M. Daniel COINCE
M. Daniel COURTAUX
M. Jean-François DAMIEN
M. Bernard CUNIN
Mme Annie DAZAC
M. Bernard DEKENS
M. Jean-François FREROT
M. Guy JOSEPH
M. Lionel LADOUCE
M. Pascal MAUROY
M. Pierre PANDINI
M. Claude PHILIPPE
M. Christian BORNIET
M. Bruno PILARD
Mme Morgane PITEL
M. Jean-Claude JACQUEMART
M. Daniel TOURNAY
M. Claude WALLENDORFF



Résultat du vote

A l'unanimité

Moins une non participation au vote du Président

COMITE SYNDICAL

DELIBERATION N°14-04

Objet de la délibération :

Compte administratif 2013

Le Comité Syndical de l'EPAMA, après avoir entendu l'exposé du Président de séance, constatant que le compte administratif présente :

- Un excédent de clôture de **675 290,06 €** en section de fonctionnement
- Et un déficit de clôture de **66 698,34 €** en section d'investissement,

Approuve le compte administratif pour l'exercice 2013

Le Président de l'EPAMA

Jean-Paul BACHY

